

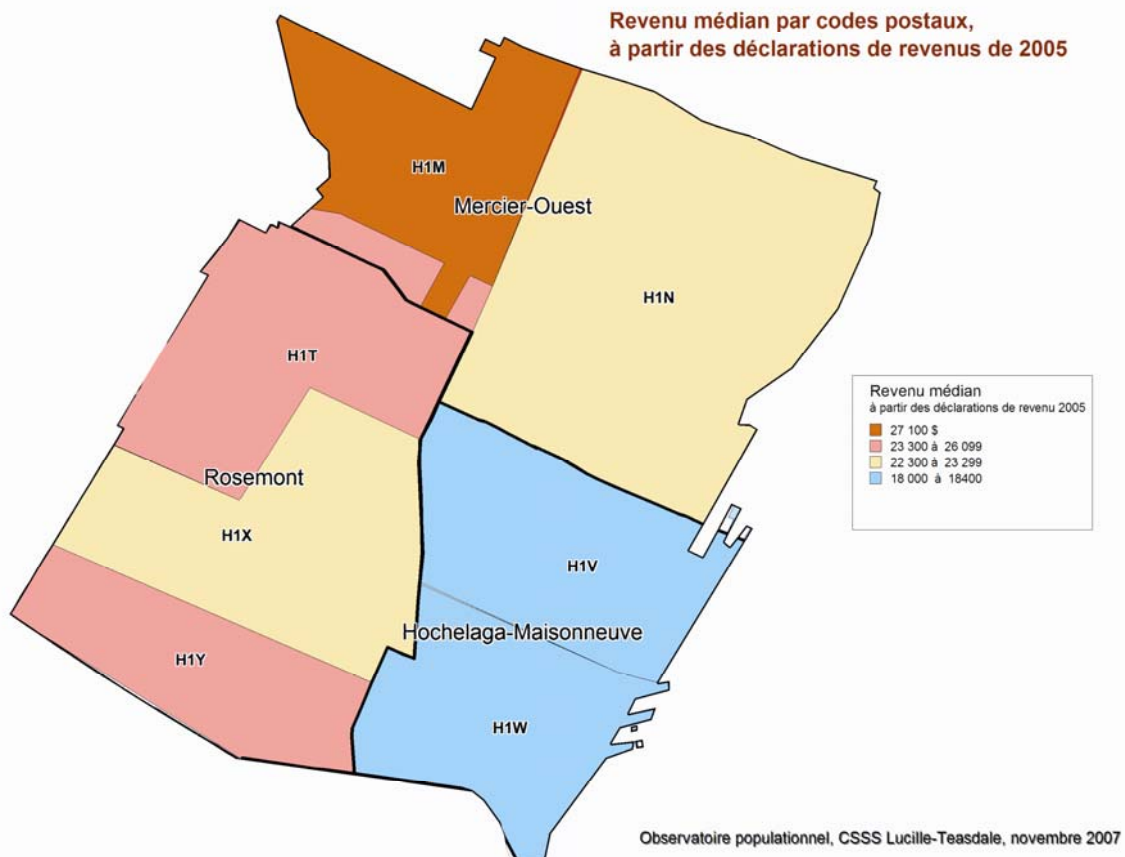
Revenus et familles

Les données de ce document sont tirées pour l'essentiel des **déclarations de revenus** pour l'année 2005, classées par codes postaux. Nous avons aussi extrait certaines données du recensement 2006 pour les comparer à celles des déclarations de revenu (voir page 6).

Hochelaga-Maisonneuve compte 2 codes (les 3 premiers caractères) : H1V et H1W correspondant respectivement à la partie à l'est et à l'ouest de la rue Pie-IX.

Prenez note de la répartition de ces 7 codes postaux, il y sera fait référence souvent au long des pages qui suivent.

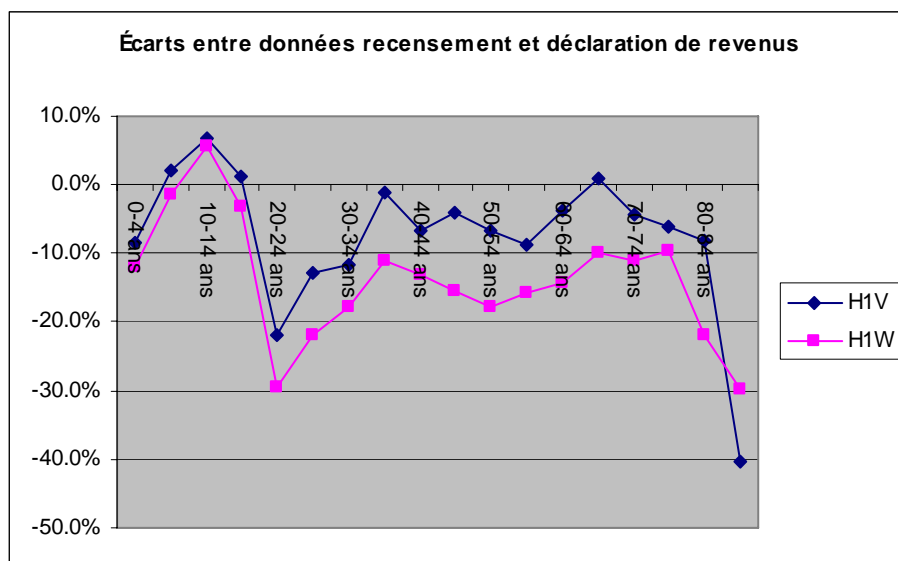
Gilles Beauchamp,
mercredi, 28 novembre 2007



Des données comparables ?

Il y a un écart entre les données tirées du recensement et celles des déclarations de revenus, même si cet écart s'est grandement amenuisé depuis l'implantation de programmes de remboursement de taxes et de crédits pour enfants. On voit cependant dans le tableau suivant que les jeunes dans la vingtaine et les aînés de plus de 80 ans sont les groupes les moins bien représentés par les données tirées des déclarations. Nous avons aussi, dans les tableaux sur la monoparentalité (voir plus loin), comparé les deux sources de données.

Population Hochelaga-Maisonneuve	
en 2006	48 640
0_4 ans	2 270
5_9 ans	1 800
10_14 ans	1 935
15_19 ans	2 335
20_24 ans	4 820
25_29 ans	6 395
30_34 ans	4 370
35_39 ans	3 505
40_44 ans	3 845
45_49 ans	3 745
50_54 ans	3 395
55_59 ans	2 615
60_64 ans	2 005
65_69 ans	1 455
70_74 ans	1 385
75_79 ans	1 145
80_84 ans	830
85_ ans+	740



Comparabilité des deux populations		0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans
Déclar\$\$	H1V	820	760	800	930	1380	2010	1460	1300	1400
	H1W	1210	1040	1250	1370	2150	3200	2230	1950	2040
Recens	H1V	895	745	750	920	1765	2305	1655	1315	1500
	H1W	1375	1055	1185	1415	3055	4090	2715	2190	2345
		45-49 ar	50-54 ar	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans+
Déclar\$\$	H1V	1410	1240	1000	760	550	540	390	280	170
	H1W	1920	1700	1280	1040	820	730	660	410	320
Recens	H1V	1470	1330	1095	790	545	565	415	305	285
	H1W	2275	2065	1520	1215	910	820	730	525	455

% variation du revenu médian 2000-2005	
CANADA	18%
QUÉBEC	20%
CUM	15%
H1M	12%
H1N	20%
H1T	16%
H1V	23%
H1W	23%
H1X	16%
H1Y	26%

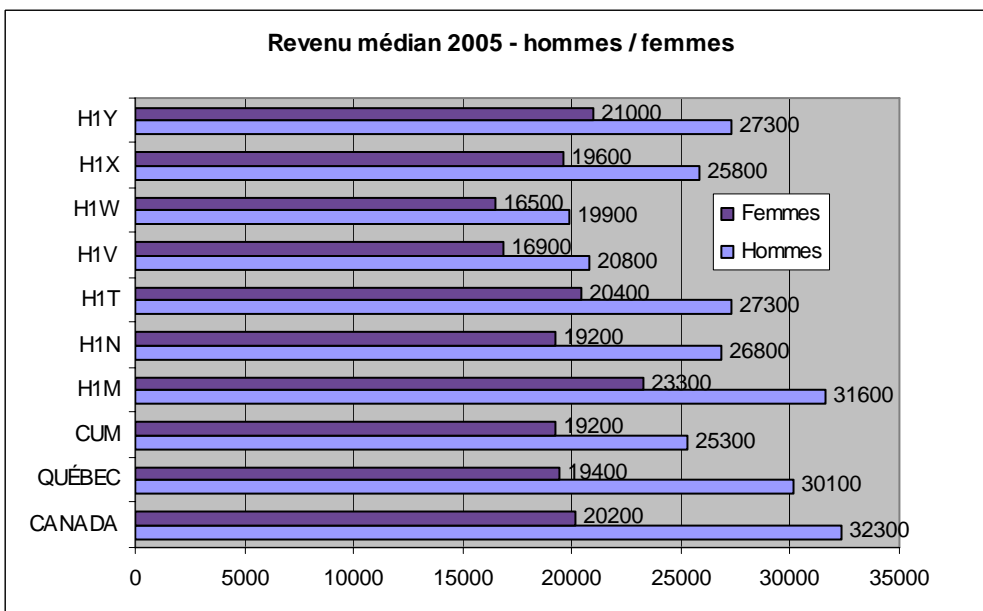
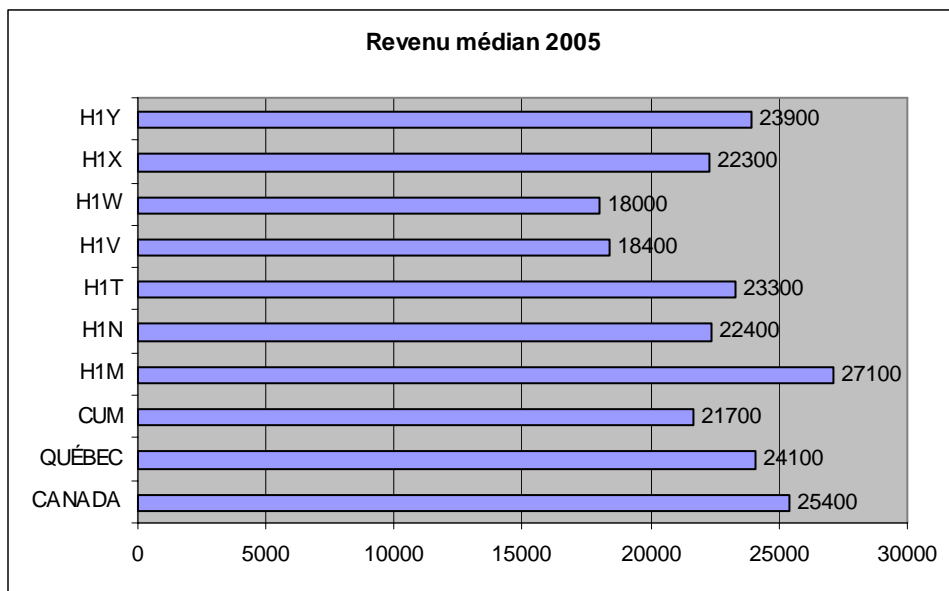
Le revenu médian pour le quartier Hochelaga Maisonneuve se situe autour de 18 000 \$, soit 18 000 pour la partie ouest du quartier et 18 400 \$ pour la partie "est" (H1V). Au Canada et au Québec ce revenu médian se situe, respectivement, à 25 400 \$ et 24 100 \$. Pour la communauté urbaine de Montréal (CUM) il est de 21 700 \$.

Si l'on distingue les revenus médians des hommes et des femmes on remarque un écart important bien que, dans le cas du quartier qui nous intéresse, cet écart soit moins important qu'ailleurs. En effet, à l'échelle du Québec ou du Canada les différences entre les revenus des hommes et femmes sont de l'ordre de 50 % du

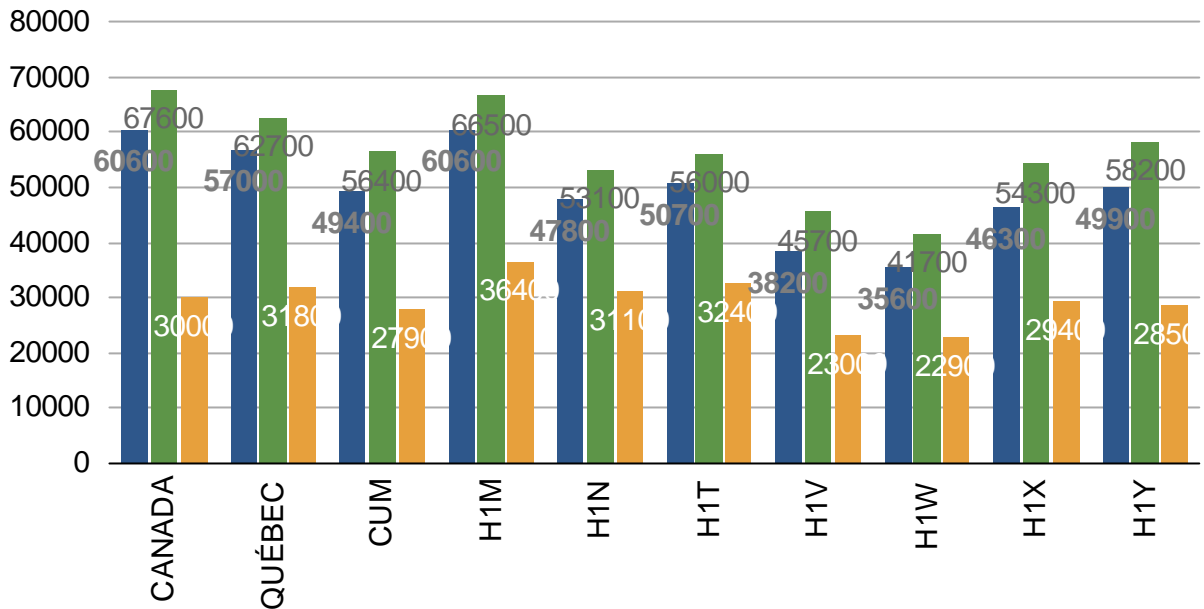
revenu des femmes. Ce qui est loin d'être le cas dans le quartier Hochelaga Maisonneuve.

Entre 2000 et 2005 les revenus médians ont augmenté de façon générale de 18 % à l'échelle canadienne, de 20 % au Québec et de 15 % à Montréal. Dans le quartier s'est de 23 % que le revenu médian a augmenté au cours de ces cinq années.

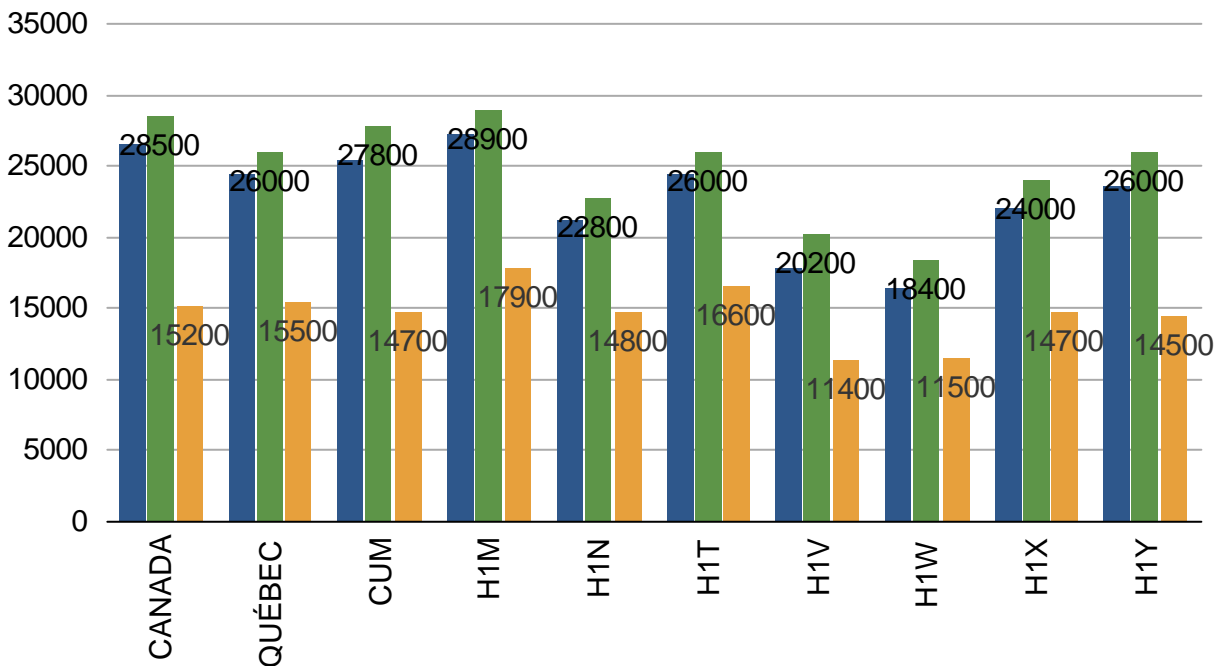
À la page suivante (quatre) on peut comparer les revenus par famille, soit les familles avec couples ou encore les familles monoparentales. Avec 41 700 \$ ou 45 700 \$ de revenus médians les familles avec couples du quartier se situent bien en deçà de la moyenne régionale (56 400 \$). Les revenus des familles monoparentales se situent autour de 23 000 \$. Le revenu per capita, quant à lui, se situe dans les familles monoparentales autour de 11 400 \$ pour le quartier Hochelaga Maisonneuve et pour les familles avec couples entre 18 et 20 000 \$.



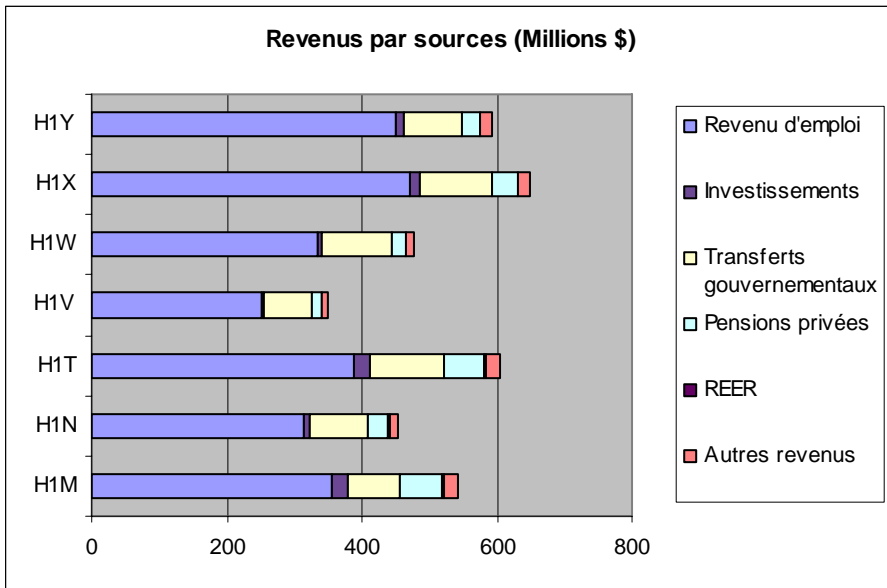
■ Toutes familles ■ Familles-couples ■ Monoparentales
Revenu total médian familles



Revenu per capita

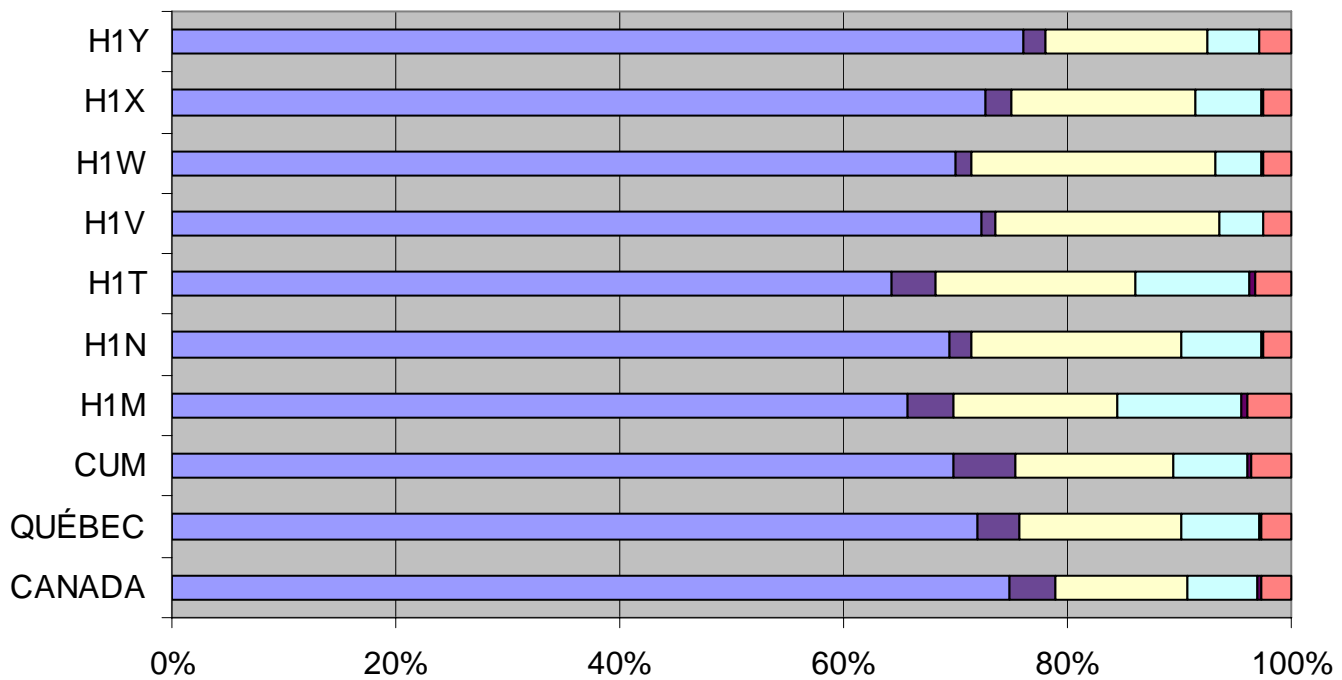


■ Toutes familles ■ Familles avec couples ■ Monoparentales



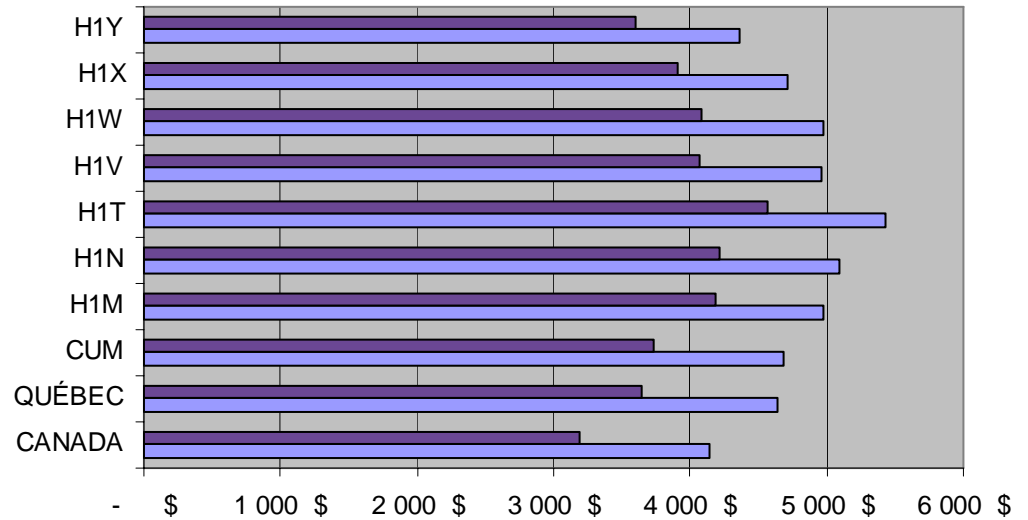
Lorsqu'on examine les sources de revenus on est surpris de voir que malgré tout la proportion des revenus provenant d'emplois est quand même élevé dans le quartier Hochelaga Maisonneuve plus élevé même que dans d'autres territoires du CSSS. Ainsi dans le territoire « H1V », comme nous le montre le tableau au bas de la page 5, si 70 millions de dollars proviennent de transferts gouvernementaux il y a encore 252 millions de dollars qui viennent du travail des résidents. À la page six seul le premier tableau ne nous permet de voir clairement que les transferts gouvernementaux sont plus élevés en moyenne par individu (ou encore par déclarant) dans d'autres territoires que ceux de Hochelaga Maisonneuve. En examinant la composition de ces transferts gouvernementaux de voir que l'assistance sociale occupe une plus grande place dans les territoires h1v et h1w alors qu'ailleurs ce sont les régimes de pension du Canada et du Québec qui sont plus importants.

**Proportion des sources de revenus
(le tableau en milliers de dollars)**



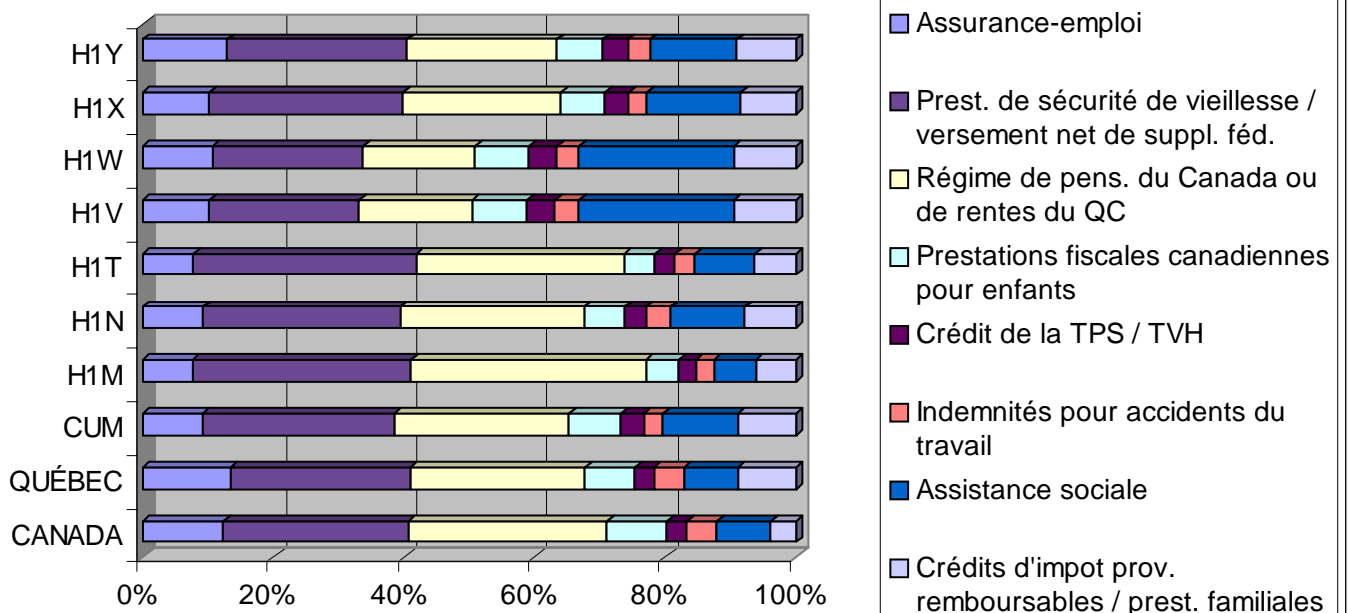
	CANADA	QUÉBEC	CUM	H1M	H1N	H1T	H1V	H1W	H1X	H1Y
Autres revenus	22 536 905	5 046 976 \$	1 698 574 \$	21 435 \$	11 226 \$	19 934 \$	8 521 \$	11 973 \$	16 542 \$	16 478 \$
REER	2 595 343 \$	464 376 \$	154 530 \$	2 414 \$	1 000 \$	2 536 \$	261 \$	827 \$	1 141 \$	908 \$
Pensions privées	54 526 994	12 886 161	3 076 990 \$	60 302 \$	32 131 \$	61 595 \$	13 455 \$	19 555 \$	37 940 \$	27 272 \$
Transferts gouvern.	99 062 086	27 122 112	6 586 689 \$	79 708 \$	84 495 \$	108 186 \$	70 044 \$	103 513 \$	106 902 \$	85 026 \$
Investissements	35 222 430	7 053 674 \$	2 514 458 \$	21 499 \$	9 009 \$	23 969 \$	4 146 \$	6 824 \$	14 120 \$	12 062 \$
Revenu d'emploi	637 652 144	134 680 193	32 547 178	356 552 \$	314 012 \$	388 091 \$	251 959 \$	334 230 \$	471 901 \$	450 999 \$

Moyenne de transferts gouvernementaux



	CANA DA	QUÉB EC	CUM	H1M	H1N	H1T	H1V	H1W	H1X	H1Y
■ Moyenne par personne	3 185	3 646	3 729	4 189	4 220	4 565	4 075	4 090	3 907	3 604
■ Moyenne transferts par déclarant	4 136 \$	4 639 \$	4 687 \$	4 976 \$	5 090 \$	5 436 \$	4 968 \$	4 979 \$	4 718 \$	4 367 \$

Composition des transferts gouvernementaux



	Revenu d'emploi		Transferts gouvernementaux		Pers. avec rev. d'emploi ou ass.-empl.		Rapport de dépendance économique		
	Nbre de déclarants	Total '000\$	Nbre de déclarant	'000\$	% avec ass.-empl.	Hommes	Femmes	Total	
CANADA	17 553 740	637 652 144	15 487 160	99 062 086	17 674 300	13	10.46	24.26	15.54
QUÉBEC	4 145 050	134 680 193	4 020 120	27 122 112	4 177 790	18	13.59	30.86	20.14
CUM	938 370	32 547 178	1 001 520	6 586 689	947 290	13	12.92	31.45	20.24
H1M	10 570	356 552	11 030	79 708	10 640	12	15.72	30.94	22.36
H1N	10 900	314 012	12 230	84 495	11 000	15	18.59	38.12	26.91
H1T	12 430	388 091	14 860	108 186	12 540	14	19.57	38.04	27.88
H1V	9 310	251 959	10 750	70 044	9 410	17	18.92	40.63	27.8
H1W	13 590	334 230	16 350	103 513	13 760	18	21.56	44.65	30.97
H1X	15 370	471 901	16 250	106 902	15 500	15	15.62	30.91	22.65
H1Y	13 980	450 999	13 560	85 026	14 080	16	12.84	26.17	18.85

Transferts gouvernementaux

Aux fins de ces informations statistiques, les paiements de transfert comprennent les paiements suivants aux individus, provenant des administrations fédérale ou provinciales: assurance-emploi, allocations familiales (jusqu'à 1992), les crédits pour la taxe fédérale des ventes (en 1989 et 1990), les crédits pour la taxe sur les produits et services (TPS) (depuis 1990), les crédits pour la taxe de vente harmonisée (TVH) (depuis 1997), les crédits d'impôt pour enfants (jusqu'à 1992), les prestations fiscales canadiennes pour enfants (depuis 1993), prestations de Sécurité de la vieillesse/suppléments fédéraux nets, Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec, le revenu non imposable et les crédits d'impôt provinciaux remboursables (depuis 1990), les allocations familiales du Québec (depuis 1994).

Rapport de dépendance économique (RDÉ)

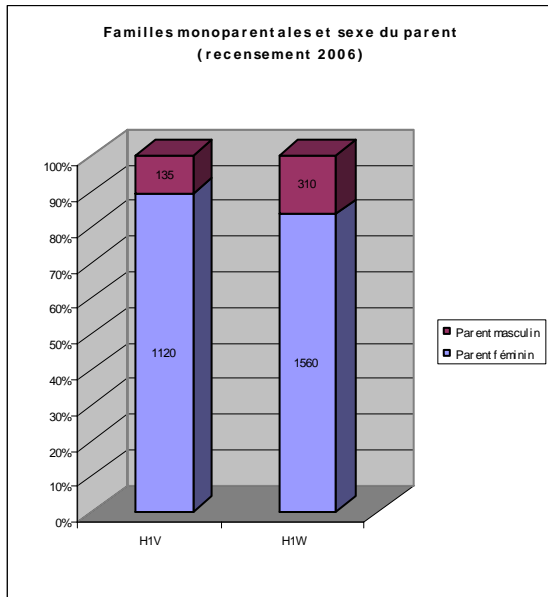
Dans une région donnée, le Rapport de dépendance économique (RDÉ) représente le rapport des transferts gouvernementaux à chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total de la région. Par exemple, si le rapport de dépendance assurance emploi est de 4.69, ceci indique que 4,69 \$ ont été reçus en prestations d'assurance emploi pour chaque 100 \$ en revenu d'emploi pour la région en question.

On peut voir sur ce tableau que 17% (H1V) et 18% (H1W) des déclarants ont reçu de l'assurance emploi durant l'année 2005.

Si le rapport de dépendance économique (proportion des revenus en provenance de transferts gouvernementaux sur les revenus d'emplois) est particulièrement élevé pour H1W, il est pour H1V comparable à plusieurs territoires de Rosemont.

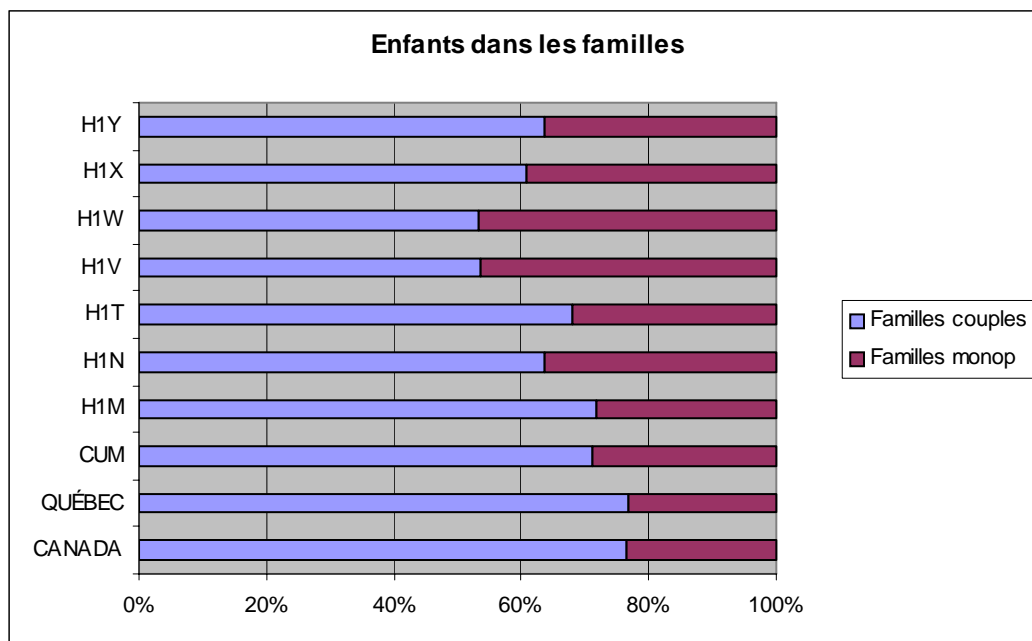
Familles monoparentales selon les sources		
Recensement		
H1V		1280
H1W		1880
Déclarations de revenus		
H1V		1130
H1W		1720

En comparant le nombre de familles monoparentales dans les deux sources consultées nous pouvons voir une légère différence.

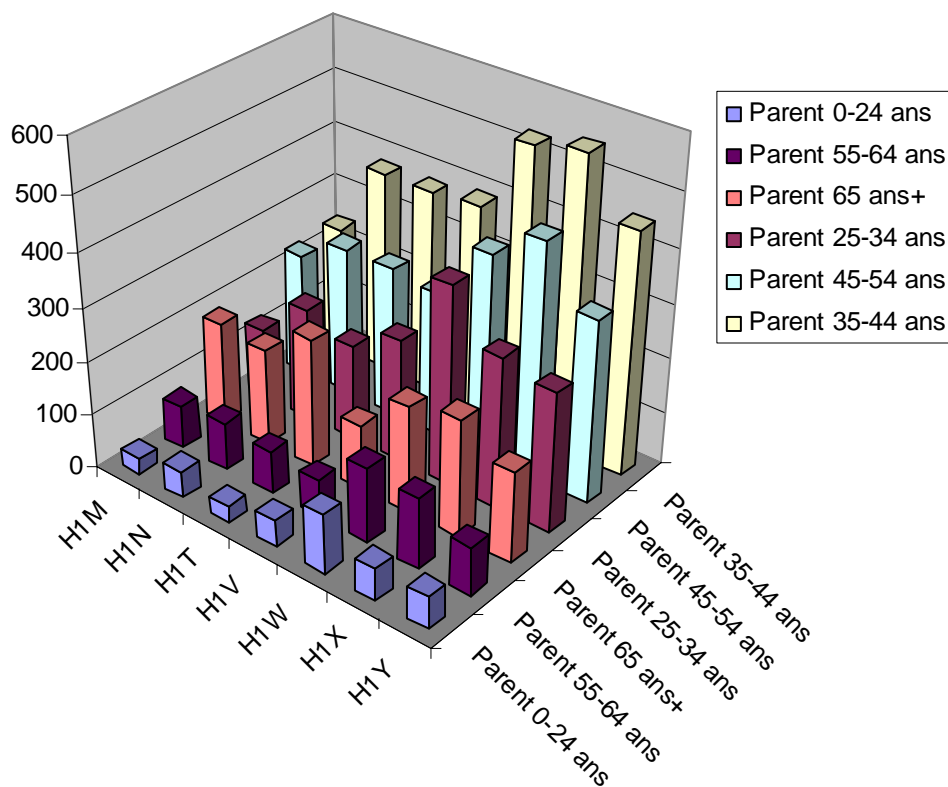


Les données du recensement nous permettent de voir que les femmes constituent près de 90 % des chefs de familles monoparentales dans la partie Est du quartier Hochelaga Maisonneuve. Dans la partie ouest ce pourcentage se situe à 83 %.

Le dernier graphique de la page nous permet d'identifier que près de 50 % des enfants des familles du quartier vivent dans des familles monoparentales.



Nombre d'enfants par âge du parent (monop.)

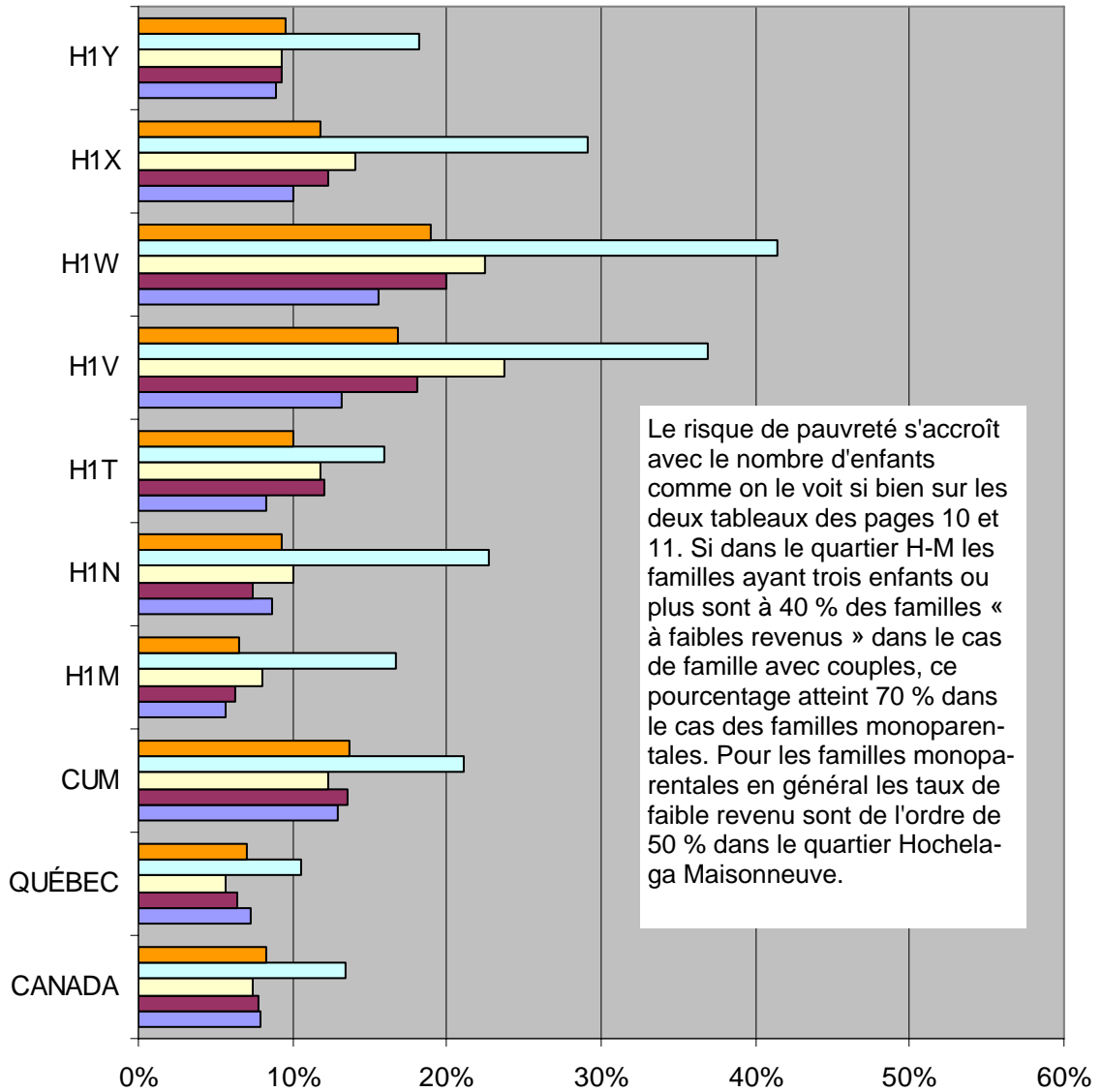


	Nombre total d'enfants		Total
	Familles couples	Familles monop	
CANADA	7 378 610	2 264 220	9 642 830
QUÉBEC	1 646 240	495 630	2 141 870
CUM	338 860	137 180	476 040
H1M	3 230	1 260	4 490
H1N	2 860	1 630	4 490
H1T	3 400	1 600	5 000
H1V	2 000	1 730	3 730
H1W	2 920	2 570	5 490
H1X	3 580	2 300	5 880
H1Y	3 290	1 890	5 180

Le graphique du haut nous permet de voir le nombre d'enfants l'âge des parents des familles monoparentales.

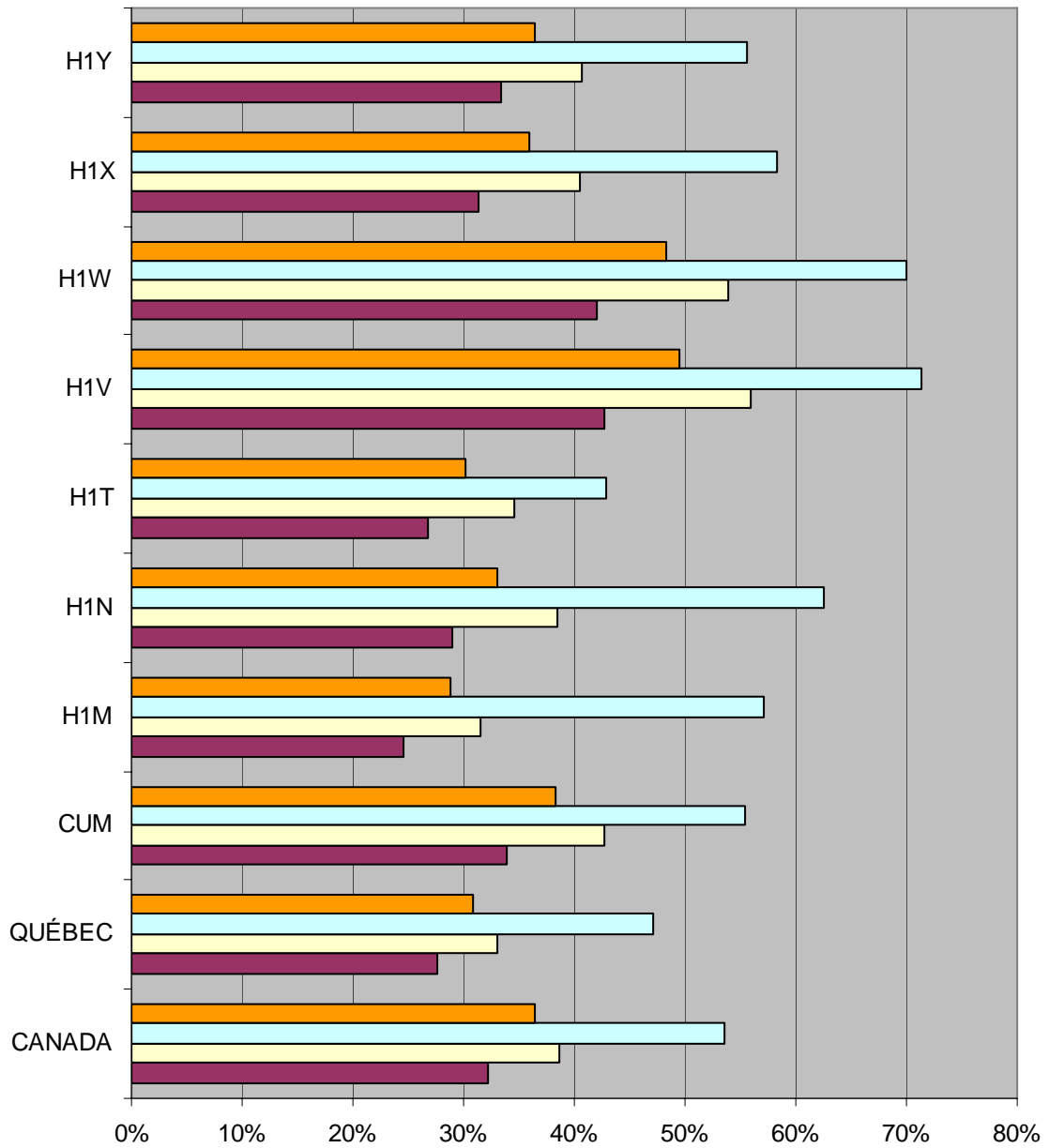
Le tableau qui suit nous permet d'affirmer que 46,6% des enfants du quartier H-M vivent dans une famille monoparentale.

% familles avec couples ayant de faibles revenus - après impôt



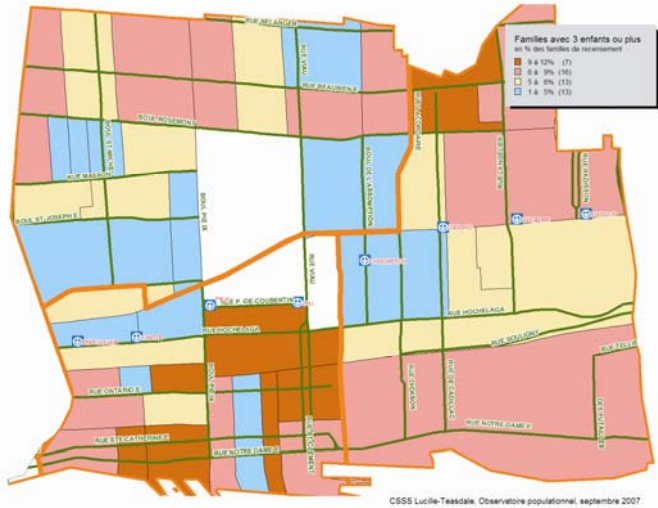
	CANADA	QUÉBEC	CUM	H1M	H1N	H1T	H1V	H1W	H1X	H1Y
■ Moyenne	8%	7%	14%	7%	9%	10%	17%	19%	12%	10%
■ 3 enfants +	13%	11%	21%	17%	23%	16%	37%	41%	29%	18%
■ Avec 2 enfants	7%	6%	12%	8%	10%	12%	24%	22%	14%	9%
■ Avec 1 enfant	8%	6%	14%	6%	7%	12%	18%	20%	12%	9%
■ Sans enfants	8%	7%	13%	6%	9%	8%	13%	16%	10%	9%

% des familles monoparentales avec de faibles revenus

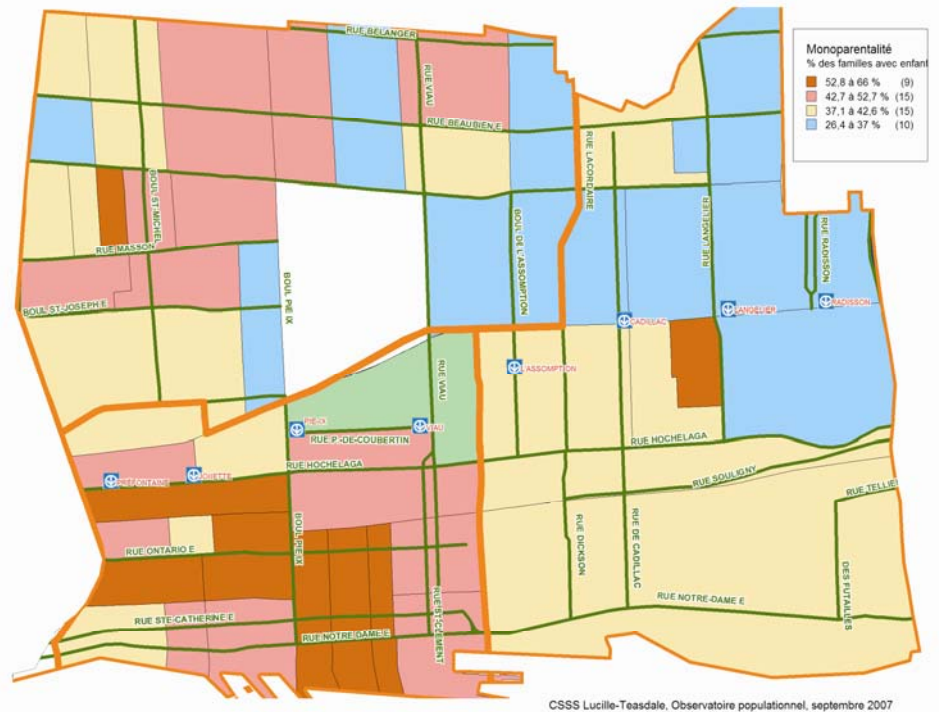


	CANA DA	QUÉB EC	CUM	H1M	H1N	H1T	H1V	H1W	H1X	H1Y
■ Moyenne	37%	31%	38%	29%	33%	30%	50%	48%	36%	36%
■ 3 enfants +	54%	47%	55%	57%	63%	43%	71%	70%	58%	56%
■ Avec 2 enfants	39%	33%	43%	32%	38%	35%	56%	54%	41%	41%
■ Avec 1 enfant	32%	28%	34%	25%	29%	27%	43%	42%	31%	33%

DOCUMENT DE TRAVAIL de l'observatoire populationnel du CSSS Lucille-Teasdale



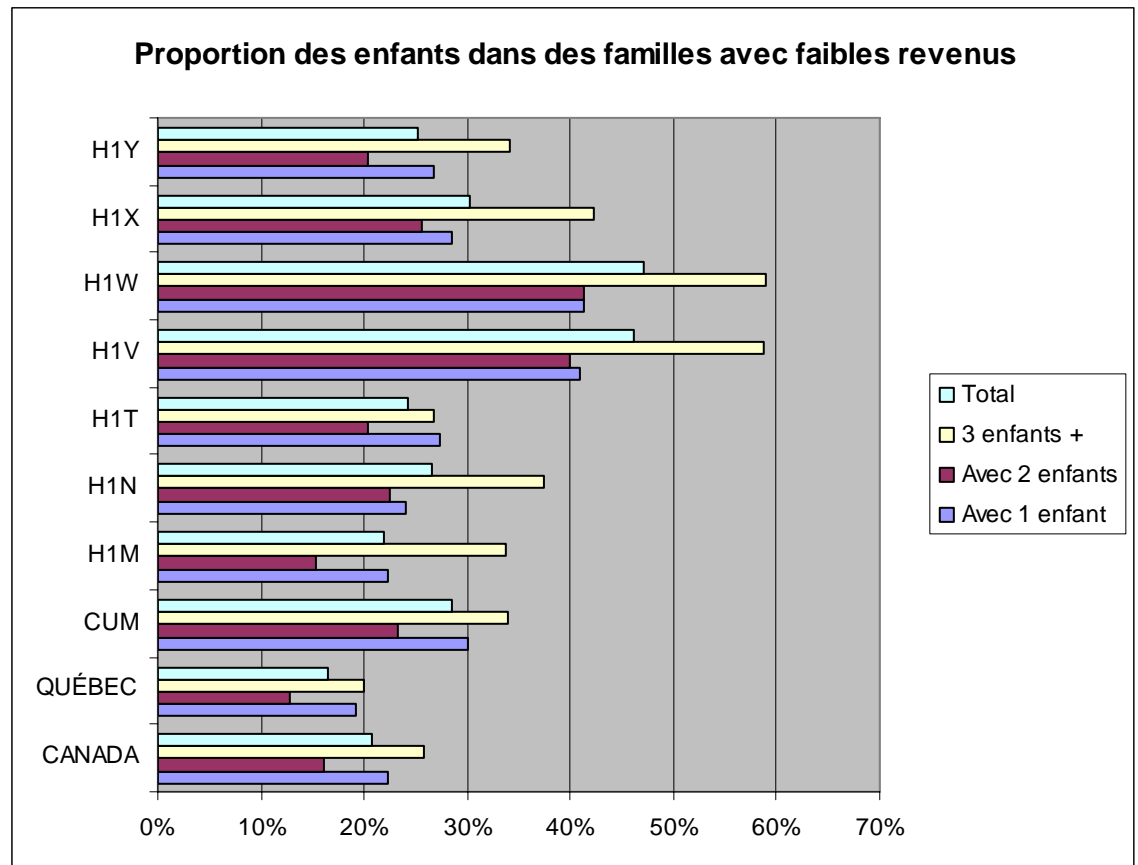
La monoparentalité ainsi que le nombre d'enfants par famille étant des facteurs de risque de pauvreté nous avons ici tracé les cartes de la répartition de la monoparentalité, des familles ayant trois enfants, et des familles monoparentales avec trois enfants ou plus, qui atteignent dans ce dernier cas plus de 10 % des familles avec enfants la maison dans plusieurs secteurs de recensement du quartier Hochelaga Maisonneuve.



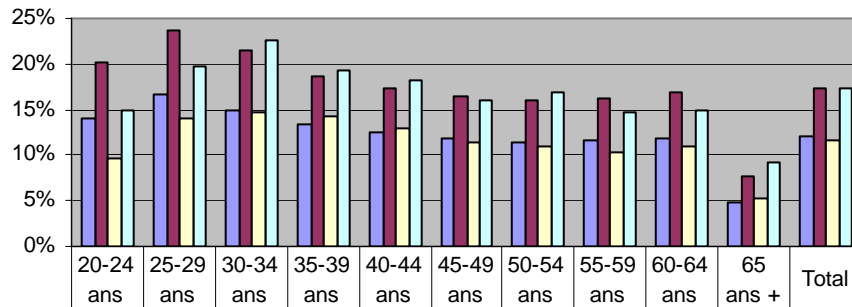
Personnes hors famille à faible revenu		
	Nbre de pers	Nbre 65 ans +
CANADA	26%	11%
QUÉBEC	29%	16%
CUM	32%	18%
H1M	22%	11%
H1N	28%	16%
H1T	26%	14%
H1V	38%	27%
H1W	38%	24%
H1X	31%	19%
H1Y	28%	17%

Les personnes hors familles, soit des personnes habitant seules ou encore avec des personnes non apparentées, sont à faibles revenus pour 38 % d'entre elles. Concernant le nombre d'enfants âgés de zéro à 17 ans vivant dans des familles à faibles revenus on peut voir que ce sont près de 47 % d'entre eux qui sont dans ce cas, la proportion atteignant 59 % dans le cas des enfants vivant dans des familles avec trois enfants ou plus.

	% des enfants 0 - 17 dans des familles avec faible revenu			
	Avec 1 enfant	Avec 2 enfants	3 enfants +	Total
CANADA	22%	16%	26%	21%
QUÉBEC	19%	13%	20%	17%
CUM	30%	23%	34%	28%
H1M	22%	15%	34%	22%
H1N	24%	23%	37%	27%
H1T	27%	20%	27%	24%
H1V	41%	40%	59%	46%
H1W	41%	41%	59%	47%
H1X	28%	26%	42%	30%
H1Y	27%	20%	34%	25%

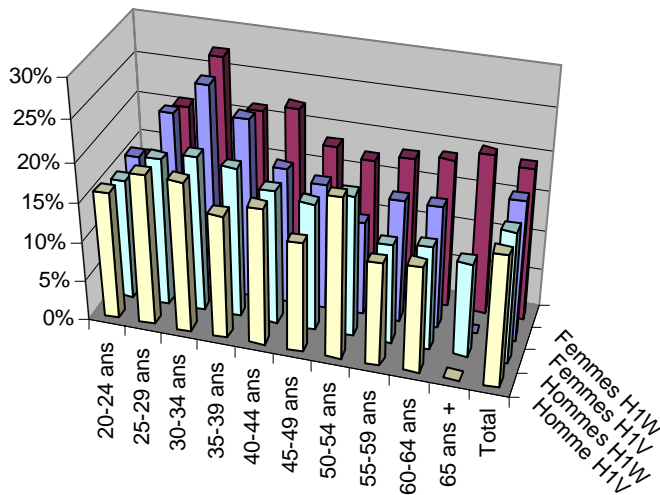


Prestataires d'ass-emploi par âges



■ CANADA	14%	17%	15%	13%	12%	12%	11%	12%	12%	5%	12%
■ QUÉBEC	20%	24%	22%	19%	17%	16%	16%	16%	17%	8%	17%
■ CUM	10%	14%	15%	14%	13%	11%	11%	10%	11%	5%	12%
■ H-M	15%	20%	22%	19%	18%	16%	17%	15%	15%	9%	17%

Ont reçu de l'ass. emploi



	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans +	Total
■ Homme H1V	16%	19%	19%	16%	17%	14%	20%	13%	13%	0%	16%
■ Hommes H1W	15%	18%	20%	19%	17%	16%	18%	13%	13%	12%	17%
■ Femmes H1V	16%	22%	26%	23%	17%	16%	12%	15%	15%	0%	18%
■ Femmes H1W	13%	21%	27%	21%	22%	18%	17%	18%	19%	20%	19%

Les deux derniers graphiques concernent les prestataires d'assurance emploi en fonction de leur âge. On peut ainsi voir qu'une moyenne de 17 % des personnes ayant eu un revenu d'emploi ou d'assurance emploi ont été prestataires de ce dernier programme. Cette proportion dépasse les 20 % pour le groupe des 30 à 34 ans. À noter que la moyenne québécoise est égale ou sinon plus élevée que celle du quartier Hochelaga Maisonneuve en ce qui concerne les groupes d'âges les plus jeunes. Le dernier graphique fait la distinction non seulement entre les âges mais aussi entre les hommes et femmes qui ont été prestataires de l'assurance emploi. Oui les taux sont généralement plus élevés chez les femmes sauf pour deux groupes d'âges (de 50 à 54 ans et de 20 à 24 ans). Le taux de prestataires chez les femmes de 65 ans et plus est de 20%. Mais il s'agit d'un pourcentage qui concerne un petit nombre de femmes : le taux de participation au marché du travail chez les femmes de cet âge étant de 5% alors qu'il est de 14% chez hommes du même âge.

Glossaire

Mesure de faible revenu (MFR)

La mesure du faible revenu est une mesure relative du faible revenu. La MFR représente un pourcentage fixe (50 %) du revenu familial ajusté médian où ajusté indique qu'une considération a été portée envers les besoins de la famille. L'ajustement de la taille de la famille utilisé dans le calcul de la mesure de faible revenu reflète le précepte selon lequel les besoins familiaux augmentent avec la taille de la famille. La MFR considère qu'un autre adulte, un premier enfant (sans égard de l'âge) d'une famille monoparentale ou un enfant de plus de 15 ans augmente les besoins de la famille de 40 % de plus que les besoins du premier adulte. On considère que chaque enfant de moins de 16 ans (autre que le premier enfant d'une famille monoparentale) augmente les besoins de la famille de 30 % de plus que les besoins du premier adulte. Une famille est considérée comme ayant un faible revenu lorsque son revenu est inférieur à la mesure du faible revenu (MFR) de son type de famille et de sa taille.

Médiane

Est un chiffre faisant partie d'un groupe de chiffres et qui représente le milieu. Si l'on dit, par exemple, que la médiane des revenus est de 26 000 \$, cela signifie qu'exactly la moitié des revenus déclarés sont égaux ou supérieurs à ce montant et que l'autre moitié des revenus lui sont égaux ou inférieurs. Dans les tableaux de données, les revenus médians sont arrondis à 100 \$ près. Les zéros ne sont pas inclus dans le calcul des médianes pour les particuliers, mais sont inclus dans le calcul des médianes pour les familles.

Enfants

Dans les familles comptant un couple et les familles monoparentales, les enfants sont des déclarants ou des personnes imputées. Les enfants déclarants ne vivent pas avec leur conjoint, n'ont pas d'enfants et vivent avec leur parent ou leurs parents. Avant les données de 1998, les enfants déclarants devaient avoir un état matrimonial « célibataire ». La majorité des enfants sont identifiés à partir du fichier des Prestations 26 fiscales canadiennes pour enfants, un fichier provincial de naissances ou d'un fichier sur la famille T1 antérieur.

Famille de recensement

Cette définition de la famille classe les gens de la façon suivante : 1) couples (mariés ou en union libre) vivant à la même adresse, avec ou sans enfants et 2) familles monoparentales (que le parent soit homme ou femme) avec un ou plusieurs enfants. La population qui n'est pas incluse dans ces deux types de familles devient les « personnes hors famille de recensement » et comprend les personnes vivant seules et les personnes vivant dans un ménage mais qui n'appartiennent pas à une famille comptant un couple ou une famille monoparentale. *Voir aussi* « Enfants ».

Autres définitions (Transferts gouvernementaux et Rapport de dépendance) à la page 7.

Notes